

Association **Cyclo-Motivés12**

Maison des Associations

Avenue Tarayre

12000 Rodez

Rodez, le 21 décembre 2022

A : Mr Lauras **Adjoint au maire de Rodez**

**Chargé de l’environnement et de l’aménagement urbain**

Objet : Réponse à votre e-mail du jeudi 10 novembre 2022

M.Lauras bonjour ,

Notre association a bien pris note de la décision du Conseil Municipal sur le passage à  30 km/h et 20kmh dans la ville de Rodez, et nous tenons à vous faire part de notre satisfaction relative à ces mesures qui nous semblent aller dans le bon sens ..

Vous trouverez ci-dessous nos remarques et réflexions collectives sur la mise en place opérationnelle de ces décicions :

Nous avons constaté la mise en place des panneaux **zone 30** sur tous les points d'entrée de l'agglomération,cependant cette mesure est à nos yeux incomplète. Nous avons interrogé nombre de nos relations,peu de conducteurs ont pris conscience des panneaux ou les respectent. Lorsqu’ on circule à l'intérieur de la ville, il n'y a aucune indication de la limite générale. Les panneaux de limitation  à 30km/h sur des portions courtes (par exemple ralentisseurs rue Béteille), mis en place avant la délibération, donnent à penser que la limite générale est toujours de 50 km/h.

Nos suggestions :

* il devrait y avoir systématiquement l’ajout d’un pannonceau «  rappel » sur tous ces panneax existants.
* il devrait y avoir également un marquage au sol qui rappelle constamment cette limite de 30 km/h.

Avez-vous prévu de le faire et pensez vous pouvoir mettre en œuvre cette préconisation ?

Vous nous avez demandé notre avis sur la circulation à contre-sens dans les rues à sens unique. :

Notre avis général est qu'elle doit être autorisée le plus largement possible.

Le document du Cerema en annexe en montre tous les avantages.

Sur les axes à sens unique qui restent à 2 voies pour le moment: rue Béteille, rue Saint Cyrice, avenue Victor Hugo, boulevard d’Estourmel et boulevard Belle Isle, nous pensons que la circulation à contre-sens n'est pas pertinente , voir même dangereuse..Pour ces axes, un aménagement spécifique est nécessaire.

Concernant les boulevards d’Estourmel et Belle Isle où la vitesse est toujours largement excessive n’y aurait il pas la possibilité de passer les vehicules sur une file et de profiter de la largeur dégagée pour realiser un axe cyclable à double sens ?

Sur l’ avenue du Segala et la portion de l’avenue de Toulouse à sens unique, nous pensons également que le contre-sens cycliste n’est pas adéquat.

Sur toutes les autres voies , nous souhaitons pour des raisons de sécurité evidentes voir une signalisation avec le panneau **M9v2**  ainsi qu'un marquage au sol avec un pictogramme du type indiqué sur la photo ci-dessous.



La communication est un point important et semble avoir fait défaut à nos yeux. Il est nécéssaire que vous communiquiez davantage, par le biais de la presse locale, des panneaux electroniques, ou de votre magazine municipal, sur l’intérêt de la limitation à 30km/h ainsi que sur l’autorisation de la circulation à contre-sens pour le vélo, car ce point est très peu connu dans la localité. Nous sommes prêts à vous aider et à nous engager dans cette démarche.

Nous avons apprécié la mise en place des 3 panneaux M12 sur l’avenue Victor Hugo, qui permettent de passer au feu rouge. Nous nous permettons de vous suggérer quelques autres endroits correspondant au besoin des cyclistes :

* Avenue Jean Monnet , sortie de la contre-allée pour aller vers le viaduc
* Au croisement de l’avenue Amand Rodat et de la rue F Mazenq.
* Au croisement de l’avenue de Tarayre et de la rue de l’Aubrac.

Concernant les barres de stationnement mises en place dans le coeur de ville, nous recommandons de mieux les signaler, notamment sur l’avenue Victor Hugo. Beaucoup d’entre nous ne les avaient pas remarquées. Nous pensons aussi qu’il est nécessaire d’en ajouter d’autres, systématiquement dans les lieux de vie où vous avez prévu des travaux et aménagements (Sacré Coeur, Haras , amphithéatre , ..par exemple) ou bien les lieux où ils font défaut (proximité de la gare, par exemple)

Enfin, nous vous exprimons notre souhait de poursuivre la tenue de rencontres régulières en 2023 , afin de continuer une collaboration active pour l’intérêt collectif

En vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d’année,

Cordialement,

Le bureau des Cyclo motivés 12